



Secrétariat National du SNEP-FSU

29 mai 2020

Lettre à la profession

Cher-e collègue

La reprise de l'activité professionnelle s'est faite et continue à se faire avec de grandes disparités et un grand flou sur les conditions d'exercice (port du masque, etc.). C'est dans ce contexte que JM Blanquer a décidé de la mise en place du « 2S2C » (Sport, Santé, Culture, Civisme) qui consiste pour le volet sportif à financer l'intervention d'éducateurs sportifs sur le temps scolaire (et non péri-scolaire), introduisant non pas une « complémentarité » comme certains le disent, mais bel et bien un substitut à l'EPS.

JM Blanquer utilise l'état de confusion provoqué par la crise sanitaire pour avancer sa conception de l'Ecole, réduite à l'acquisition de soi-disant fondamentaux, avec des cours le matin, et le reste l'après-midi, encadré par le privé ou l'associatif. Le mouvement sportif de son côté, qui a bien entendu souffert comme tout le monde du confinement, porté par la voix du président du CNOSF et la ministre des sports, y voit l'ouverture d'un grand marché pour son propre développement. Tout ceci permettant dans le même temps de communiquer sur « génération 2024 » et faire croire que l'Etat fait quelque chose de fort dans ce domaine.

Mais si d'aucuns pensent ce dispositif transitoire, comme ça a pu être dit, pour la période de reprise, des voix s'élèvent pour annoncer une ambition plus grande. Ainsi, L. Pétrynka, inspecteur général EPS, président de l'ISF et ancien directeur de l'UNSS, dans la presse, dit tout le bien qu'il pense de ces mesures et leur potentiel pour l'avenir... Le ministre, si on doutait encore, a annoncé devant le Sénat, le 19 mai, que « 2S2C » préfigurerait l'école de demain !

Le SNEP-FSU a été le premier à réagir, dès la lettre ouverte des députés LREM, en service commandé, pour promouvoir les idées du Ministre. Communiqués de presse, courrier à toute la profession y compris aux cadres UNSS ... nous avons alerté le plus largement possible. Aujourd'hui d'autres acteurs et syndicats dénoncent également autant le dispositif. A titre d'exemple 17 000 collègues ont déjà signé une pétition lancée par des formateurs STAPS de Créteil, ([pétition sur change.org](https://www.change.org/p/le-snep-fsu-contre-le-dispositif-2s2c)), des formateurs de Bordeaux ont aussi publié une tribune, de nombreux articles de presse soulèvent le problème.

Mais il faut aller plus loin car le forcing est engagé par quelques fédérations sportives et des municipalités qui ont vu une occasion rêvée d'entrer dans l'école, qui plus est sur les deniers de l'Etat.

Pour autant nous devons éviter deux pièges qui sont induits par la méthode Blanquer qui consiste à faire reposer sur les acteurs la gestion de conflits générés par les mesures décidées sans concertations :

- un conflit corporatiste qui pourrait opposer enseignants et animateurs sportifs ou intermittents du spectacle, artistes ou acteurs du monde associatif... (car le dispositif ne concerne pas que le sport)
- un conflit de contenu qui pourrait raviver l'EPS contre le sport et vice versa.

Ces deux orientations nous mènent à des impasses à l'heure où il faudrait au contraire rassembler pour construire un autre monde, plus humain. Ce n'est évidemment pas innocent.

Le premier conflit s'inscrit dans la volonté récurrente de réduire considérablement le nombre de fonctionnaires, au profit de travailleurs beaucoup plus précaires et mal payés. Aujourd'hui les enseignants d'EPS et de disciplines artistiques enseignent encore des disciplines obligatoires donc s'adressant à tous les élèves. Mais demain ? Le second portera l'EPS vers une EPS de base, hygiéniste, réduite en temps (comme dans d'autres pays européens), mais là, la concurrence se déportera avec les personnels de santé), et le « vrai » sport, sur base volontaire, sera offert au privé et aux clubs sportifs.

Il est temps de rappeler que des enseignants formés à haut niveau sont nécessaires pour une école de qualité, la plus égalitaire possible. Il est temps de rappeler que l'EPS est la discipline qui permet dans un même mouvement le développement global de la personne et l'entrée de tous et toutes dans la culture physique sportive et artistique, dans tous les territoires, répondant ainsi aux attentes de l'Ecole et des familles : l'EPS est la discipline qui donne du corps aux études ! D'autre part, dans chaque établissement du second degré, l'association sportive affiliée à l'UNSS, animée et encadrée par les enseignants d'EPS, offre déjà aux élèves une pratique sportive et artistique supplémentaire et volontaire toute l'année scolaire.

Pour l'heure nous appelons la profession à faire barrage à la mise en place du « 2S2C » :

- En exigeant que la priorité du moment soit de donner les moyens à l'EPS et aux AS de fonctionner, dans le cadre sanitaire prescrit.
- En exigeant que les enseignants d'EPS soient consultés
- En exigeant l'accès aux installations sportives prioritairement aux enseignements EPS sur le temps scolaire
- En faisant voter des motions dans les CA en cas d'imposition du dispositif
- En relayant localement les courriers évoqués ci-dessous et en demandant à pouvoir rencontrer les Maires, clubs, parents d'élèves, chefs d'établissement.
- En informant et en alertant le SNEP-FSU sur ce qui se fait concrètement (2s2c@snepfsu.net)

Le SNEP-FSU est en train de s'adresser :

- au Premier Ministre
- aux fédérations sportives
- aux fédérations de parents d'élèves
- aux Maires
- aux chefs d'établissement

Le SNEP-FSU travaille à rassembler tous les acteurs de l'EPS, du sport et des arts pour que les services publics de l'EPS, du sport scolaire et du sport soient renforcés.